



La permanence sportive est tenue à partir du vendredi 16 H 00.

La permanence du week-end du 30 Janvier au 1 Février 2026 est assurée par :

Mme. Colette GAILLARD au 06.83.03.65.92

A TOUS LES CLUBS

RAPPEL CONCERNANT LES FEUILLES DE MATCH

Les FMI ou feuilles de match « papier » doivent obligatoirement être transmises au plus tard le **dimanche à 20 heures** (sous peine d'amende) Il est demandé aux clubs de se référer à l'article 33 des règlements sportifs du District

Nous vous rappelons qu'avec la nouvelle FMI les clubs ne remontent que les matchs pour lesquels ils jouent à domicile.

Pour la préparation c'est uniquement via le site <https://fmi.fff.fr> accessible depuis un ordinateur ou bien une tablette.

COORDONNEES

Vous trouverez les coordonnées des arbitres, des délégués et des présidents/ correspondants des clubs sur le site internet du District :

- rubrique Documents / Documents divers / Coordonnées Délégués
- rubrique Documents / Arbitrage / Coordonnées Arbitres
- rubrique Documents / Documents divers / Coordonnées des Clubs

CORRESPONDANCE

Pour toute correspondance par mail, les clubs sont priés d'écrire **UNIQUEMENT** sur la boite mail : district@ain.fff.fr

REPROGRAMMATIONS DES RENCONTRES

Les rencontres reprogrammées doivent impérativement se jouer. Si problème de terrain, faire inversion ou terrain de repli.

AMICALE DES ANCIENS DIRIGEANTS DU DISTRICT

Suite au décès brutal de notre ami Georges BAILLET (Jojo) le 24 janvier, le Président et les membres du Bureau de L'Amicale ainsi que tous les adhérents présentent leurs très sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Le Président,
Yannick GAUTHIER

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

Réunion du 27 Janvier 2026

La CDA a appris avec tristesse le décès de Georges BAILLET le week end dernier. Après sa carrière d'arbitre, Georges a occupé de multiples missions au sein de notre district et de la ligue AURA, tour à tour membre du comité directeur et des commissions d'appel et de l'arbitrage, dont il fut d'ailleurs président. Il était encore cette saison à la commission des terrains et observateur pour la Ligue.

L'UNAF s'associe à la CDA pour présenter ses plus sincères condoléances à sa famille.

La CDA présente également ses condoléances à la famille de Dominique PONS, membre de la commission de discipline, qui nous a quitté la semaine dernière.

La CDA demande aux clubs et aux arbitres de suivre la voie officielle lorsqu'ils ont une demande ou une communication à effectuer : contacter en priorité le district par la messagerie officielle du club ou le président de la CDA (gbesset@ain.fff.fr)

Nous rappelons qu'Alexis CURT n'est pas membre de la CDA mais salarié du district et Conseiller Technique en Arbitrage, il ne doit être joint que pour les questions relevant du champ de ses attributions, et non pour tout ce qui concerne les désignations, les observations ou quelconque décision de la CDA.

Courriers des arbitres :

Alexis BOLLIET, Florian MUFFAT JEANDET, annonçant une modification d'indisponibilité,

Hamid TOUZANI et Ludovic COCHET, courriers annonçant que de jeunes arbitres stagiaires les ont bien accompagnés sur leur dernier match,

Lucca LELIEVRE, certificat médical de 21 jours à compter du 25 janvier 2026,

Robin VIOLETTE, demande concernant un rapport d'exclusion, réponse faite,

Dany ALVES, Alexandre FERNANDEZ, David GREGORI MARTINEZ, annonçant une indisponibilité,

Quelvino MASCARENHAS VIEIRA, demande pour doubler le week end des 31 janvier et 1^{er} février = la CDA rappelle qu'il n'est pas nécessaire de surcharger les messageries des désignateurs pour « demander » des désignations, les arbitres ayant réussi les tests physiques et disponibles sont susceptibles de doubler les week-end en fonction des besoins, si tel n'est pas le cas c'est que, logiquement, les désignateurs n'avaient pas de tels besoins,

Thierry BERT, demande concernant une désignation, la CDA rappelle que les arbitres séniors doivent être disponibles le dimanche après-midi pour arbitrer, s'ils ne sont disponibles que les samedis soir ils prennent le risque de ne pas être désignés,

Sébastien STERNON, demande concernant une modification de terrain sur un match,

Dominique LACOSSE, Stéphane PAILLET, François NOURI, demandes concernant des désignations,

Courriers des clubs :

FC Bresse Nord, échange concernant une action de sensibilisation à l'arbitrage dans le club auprès des jeunes licenciés, la CDA salue cette initiative et va faire une proposition d'accompagnement au club,

OJ. St Denis les Bourg, demande concernant le retour à l'arbitrage d'un jeune du club, réponse faite,

Divers :

Cyril Vigues, CRA, envoi du listing d'évaluation des arbitres assistants de notre district en R3, remerciements de la CDA

Vincent GENEBRIER, CRA, demande pour des arbitres Futsal sur le RID U14G du vendredi 13 février à Trévoux,

Calendrier :

La CDA annonce que la rentrée des arbitres 2026 se déroulera le samedi 5 septembre (lieu à définir), nous prévenons suffisamment tôt les arbitres pour que chacun prenne ses dispositions : présence obligatoire pour tous les arbitres

Prochaine réunion : mardi 3 février à 18H

Le président de la CDA

Grégory BESSET

Le secrétaire

Baptiste PIQUET

FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE – SESSION JANVIER

La Commission Départementale en arbitrage félicite l'ensemble des candidats ayant participé à la formation initiale en arbitrage sur le début d'année 2026 et pour la réussite aux examens.

Vous retrouverez les coordonnées de ceux-ci dans le tableau suivant pour leurs prochaines désignations sur des matchs officiels.

| NOM | PRENOM | NE LE | MAIL | CLUB REPRESENTE |
|--------------|----------------|------------|--|---|
| ABAMYAN | Gagik | 06/07/2009 | gabamyan@gmail.com | FC BRESSANS |
| BARREAU | Nolan | 21/08/2012 | sandie.donin@gmail.com | O. SUD REVERMONT 01 |
| CHAGNARD | Cédric | 30/01/1986 | cedricchagnard@gmail.com | |
| COLLARD | Yohan | 14/11/1981 | yohan.c01.yc@gmail.com | FC VEYLE SAONE |
| D'ACUNTO | Matteo | 17/01/2011 | phanny100@yahoo.fr | FOOT TROIS RIVIERES |
| GALLET | Clara | 30/11/2012 | natou69100@yahoo.fr | F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01 |
| GUEDES | Jules | 24/03/2010 | julesgueudes2010@gmail.com guedes.btp@gmail.com | ESB FOOTBALL MARBOZ |
| HAOUES | Ammara | 27/02/1999 | haoues.ammara@outlook.fr | S. C. PORTES DE L'AIN |
| HASANI | Ensar | 18/05/2009 | dadija61@outlook.fr | F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01 |
| JACQUET | Yael | 20/03/2009 | jacquetyael@gmail.com anthony.jacquet@live.fr | F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01 |
| KADEM MENDES | Mael Cristiano | 18/01/2007 | melaniemendes@hotmail.fr | F.C. MAS RILLIER |
| LE GALLUDEC | Melvil | 16/09/2012 | melodie_leconte@hotmail.fr | CENTRE DOMBES FOOTBALL |
| MICALLEF | Lenny | 07/02/2011 | nadegegallerey81@gmail.com | FC VEYLE SAONE |
| OCAL | Burhan | 27/10/2006 | brh.oc0166@gmail.com | ASSOCIATION CENTRE CULTUREL FRANCO TURC |
| VALENTIN | Nathan | 22/11/2011 | lucie-pitchounette@live.fr | FC VEYLE SAONE |
| VALLET | Kylian | 11/08/2009 | chrystele.saugeay@yahoo.fr | FOOT TROIS RIVIERES |

COMMISSION PREVENTION

COMPTE RENDU REUNION DU 19/12/2025

Présents : J. BELPALME – A. BERNARD – A. DEVEYLE – C. GALLICE – G. JACUZZI – M. MAITRE – J. MALIN – C. MERIAUX – P. PITARD
Excusée : A. BOZONNET

1/ Approbation du compte rendu de la réunion du 19/11/25

Approuvé

2/ Courriers divers

Tous les courriers adressés à la Commission Prévention ont été traités et/ou transférés aux Commissions concernées.

La Commission rappelle que le rôle du délégué de terrain (club) figure dans l'annuaire du District, page 73. Il sera cependant envoyé sur les boîtes mails officielles de chaque club, avec possibilité de s'inscrire pour une formation e-learning.

3/ Forum EBS 2026

La Commission interviendra lors du forum de l'EBS prévu le matin du 21/02/2026 à REPLONGES.

Sujet : bonnes pratiques et sécurité dans le football

4/ Bénévole du mois

Suite au tirage au sort pour le mois décembre 2025, voici la personne qui sera récompensée lors de la prochaine soirée de novembre 2026 :

M. CARTELLIER Romain (CENTRE DOMBES)

Fin de la réunion : 19 h 30

Prochaine réunion : jeudi 29 janvier 2026 à 18 h au District

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe E. Faivre, R. Tremblay, R. Morandas, P. Provost : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U20 : 2 délégués

U17 à U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

Rappel !

Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.

La licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

Réunion du 27/01/2026

Présents : MM. BOURDON, DELIANCE, GUTIERREZ, VERNAY.

Excusé : M. GAUTHERON.

OS OS OS OS

Courriers :

De Plaine Tonique pour programmation des matchs sur la dernière journée du 31/05/2026.

De Côtière Luenaz par rapport aux équipes premiers.

De Oyonnax PVFC portant réclamation contre Côtière Luenaz 2 pour le match n° 53803981 D3 poule A.

OS OS OS OS

Dossier n° 76

Dossier n° INS 06-051125 de la LAuRAFoot, transmis par la LAuRAFoot concernant le club de Chaneins, suite à une audition de la Commission Régionale de Discipline qui s'est déroulée le 13/12/2025, qui a décidé :

Considérant que conformément à l'article 147.2 desdits Règlements Généraux de la F.F.F : « *L'homologation d'une rencontre est de droit le trentième jour à minuit qui suit son déroulement, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date.* » ;

Considérant que la Commission Régionale de Discipline, lors de sa réunion du 05 novembre 2025, a décidé de mettre le dossier en question en instruction et de suspendre l'homologation de toutes les rencontres du l'ISN FOOTBALL CLUB DE CHANEINS auxquelles avaient pris part MM. Eric LONGERE et Guillaume MERLE au cours des trente jours précédent la prise d'effet de leur suspension, à savoir le 06 novembre 2025 ;

Considérant, dès lors, au vu de l'infraction constatée, que la Commission de céans décide de donner match perdu par pénalité au l'ISN FOOTBALL CLUB DE CHANEINS pour toutes les rencontres auxquelles ont pris part MM. Eric LONGERE et Guillaume MERLE, au cours des trente jours précédent la prise d'effet de la suspension, à savoir le 06 novembre 2025 ;

Considérant, qu'il convient d'indiquer que la sanction du match perdu par pénalité est assortie d'une amende ; que le dossier sera transmis au District de l'Ain pour que ces sanctions soient appliquées et mises en œuvre conformément à ses textes réglementaires ;

Durant cette période, 30 jours avant le 06/11/2025, le ISN FC Chaneins a disputé les matchs :

Match n° 53901691 – Séniors D4 poule C – du 19/10/2025.

- ISN FC Chaneins 1 : 0 but / 0 point
- Foot 3 Rivières 2 : 0 but / 0 point

Match perdu par pénalité.

Match n° 53798986 – Séniors D4 poule C – du 26/10/2025.

- St Laurent 1 : 5 buts / 3 points
- ISN FC Chaneins 1 : 0 but / 0 point

Match perdu par pénalité.

Dossier transmis à la commission compétente pour homologation.

Le club de Chaneins est redevable au District de la somme de 380 €uros (190 €uros par match).

Dossier n° 77

Match n° 53803981 : Oyonnax PVFC 3 / FC Côtière Luenaz 2 – Séniors D3 poule A – du 25/01/2026.

Réserve d'avant match d'Oyonnax PVFC 3 contre FC Côtière Luenaz 2 portant sur les équipiers avec équipe supérieure au repos (art 22.2 des RG du District).

Réserve recevable.

Après pointage des joueurs de Côtière Luenaz susceptibles d'avoir joué en équipe supérieure, il en ressort que tous les joueurs pouvaient participer à la rencontre.

En conséquence, la Commission valide le score acquis sur le terrain.

Le club d'Oyonnax PVFC est redevable de la somme de 55 €uros au District.

Le président,
DELIANCE Maurice

SPORTIVE SENIORS

Réunion du 29 Janvier 2026

Courriers Clubs :

Mairie de VIRIEU le GRAND : arrêté municipal pour terrain jusqu'au 15 mars 2026.
Culoz Grd Colombier Us : rencontre D2 poule B **phase retour à domicile le dimanche.**

Co Plateau : terrain impraticable (neige) photos le 24 et 25 janvier.

Ambronay St J.Vx Es : arrêté municipal commune d'AMBRONAY pour 24 et 25 janvier.
Rencontre D4 poule A du 25 janvier **Co Plateau 1 – Ambronay St J.Vx Es 1** non jouée.

Mairie De BOURG en BRESSE : arrêté municipal terrains en herbe du 28 janvier au 1 février.

Chaneins ISN Fc : arrêté municipal mairie de CHANEINS du 31 janvier au 28 février !

Fareins Saône Vallée : rencontre D3 poule A **du 1 février au stade L.Ph. GEOFFRAY à CHALEINS.**

Côt. Luénaz Fc : demande de modification horaire rencontre D3 poule A du 1 février.

Marboz Esb : accord pour rencontre D3 poule A du 1 février **à 14h30.**

Thoissey Esvs : rencontre D2 poule B du 1 février **au stade R. VAILLANT à ST DIDIER sur CHAL.**

Rappel : pour modifications jour et horaire le document « modification de rencontre » doit parvenir au district validé par les 2 clubs le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre. Le club demandeur doit impérativement prévenir les officiels.

Attention nous avons beaucoup de demande de modifications de rencontre via Footclubs,
Pour toutes demandes, en dehors des jours et horaires officiels Article 31 des règlements du District, l'accord du club adverse est obligatoire et doit parvenir au district le lundi qui précède de 13 jours le dimanche du week-end de la rencontre.

Si la réponse du club adverse n'est pas requise dans les 13 jours le statut de la demande passe automatiquement « Refusée » avec motif « Cette demande n'a pas été validée dans les délais ».

Jacques CONTEL.

COMMISSION COUPES

Réunion du 29 Janvier 2026

Prochain tour des coupes, 1/8 de finale, le 22 février 2026 tirage début février.

Coupe Emile FAIVRE :

Mille Etangs Sc : arrêté municipal mairie de SAVIGNEUX pour 24 et 25 janvier.
----- arrêté municipal mairie d'Ambérieux en DOMBES pour 24 et 25 janvier.

Rencontre **Mille Etangs Sc 1 – Belley Cs 1** non jouée !

Coupe René TREMBLAY :

Peyrieu Brens Us : arrêté municipal mairie de PEYRIEU du 24 au 27 janvier.
Terrain de repli à BELLEY rencontre jouée.

Coupe René MORANDAS :

Prochain tour coupe R. MORANDAS, 1/8 de finale, le vendredi 6 mars 2026 tirage début février.

Coupe Peggy Provost :

Equipes engagées

Attignat As 1

Bressans Fc 1

Bresse Foot01 1

Ent.Foot 3Riv./ Pfsb 1

Essor Bresse Saône 1

Misérieux Trévoux As 1

St Denis Ambutrix Château Fc 1

Viriat Cs 1

**Vous trouvez les règlements des coupes de l'Ain dans l'annuaire ou sur le site du District
page 154-155-156-157-158.**

Jacques CONTEL.

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Réunion du 29 Janvier 2026

Courriers U15 :

Veyziat Oyonnax Us : engagement d'une équipe U15 pour phase2.

Hautecourt Romanèche As : désiderata pour phase 2 (U15-U17).

Viriat Cs : désiderata pour phase 2 (U15-U17).

Ol. Rives de l'Ain : souhait pour phase 2 U15.

Belley Cs : désiderata pour phase 2 (U15-U17).

Plaine Revermont Foot : souhait pour phase2 (U15-U17).

Bresse Tonic Foot : désiderata pour phase 2 (U17-U13).

St Denis Ambutrix Fc : désiderata pour phase2 (U15).

Les classements de la phase 1 seront homologués par la Commission de Discipline, après la fin des championnats et des dossiers en cours (reste 2).

Début de la phase 2 le 1 mars2026.

Courriers U17 :

Bresse Foot01 : rencontres phase 2 au stade de l'Arquebuse à PONT de VAUX.

Les classements de la phase 1 seront homologués par la commission de discipline, après la fin des championnats et des dossiers en cours.

Début de la phase 2 le 28 février 2026.

Courriers U20 :

Ambronay St J.Vx Es : arrêté municipal commune d'AMBRONAY pour 24 et 25 janvier.

Rencontre D1 J1 du 25 janvier Ambronay St J.Vx Es 1 – Dombes Bresse Fc 1 non jouée.

Lagnieu Cs : demande de modification horaire rencontre D1 du 31 janvier.

Ambronay St J.Vx Es : accord pour rencontre D1 du 31 janvier **à 15h30**.

Fareins Saône Vallée : rencontre D2 poule B du 31 janvier **au stade J. DUCROUX à FAREINS**.

Mille Etangs Sc : demande inversion rencontre D2 poule A du 31 janvier.

Replonges Us : accord pour inversion rencontre D2 poule A du 31 janvier **14h00 à REPLONGES**.

En raison des journées départementales Futsal U18 le 7 février, qualificatif pour Finale régionale, la journée (J5) U20 est reportée au 14 mars 2026.

Jacques CONTEL.

SPORTIVE FEMININES

Réunion du 29 Janvier 2026

Courriers S.F. à 11 :

Bresse Foot01 : rencontres phase retour au stade de la Besace à ST ETIENNE sur REYSSOUZE.

Bresse Foot01 : rencontre du 31 janvier **au complexe sportif de ST BENIGNE (sy) 19h00**.

Essor Bresse Saône : demande modification horaire rencontre du 31 janvier.

Bressans Fc : accord pour rencontre du 31 janvier **à 19h30**.

St Denis Ambutrix Fc: demande inversion rencontre du 1 février (J11).

Viriat Cs : accord pour inversion rencontre du 1 février, retour J21 inversée.

Jacques CONTEL.

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES

COUPE DE L'AIN FUTSAL U15 – U18 – TOURS QUALIFICATIFS



INSCRIPTIONS DEFINITIVES – Convocations envoyées aux clubs

| CLUBS | Catégorie U15 | | | Catégorie U18 | | |
|-----------------------------------|--|---|---|--|---|---|
| | Villars les D. 31 Janvier 8h30 - 12h00 | Villars les D. 31 Janvier 12h30 - 16h00 | Villars les D. 31 Janvier 16h30 - 20h00 | Foissiat 18 Janvier 8h30 - 12h00 | Foissiat 18 Janvier 12h30 - 16h00 | Foissiat 18 Janvier 16h30 - 20h00 |
| BRESSE TONIC FOOT | 1 | | | | | 1 |
| FC BRESSANS | | | 1 | | | 1 |
| ENT.S. REVERMONTOISE | 1 | | | | 1 | |
| CS BELLEY | | 1 | | | 1 | |
| OLYMPIQUE SUD REVERMONT 01 | 1 | | | | | 1 |
| FOOT TROIS RIVIERES | | 1 | | 1 | | |
| AS HAUTECOURT ROMANECHE | 1 | | | 1 | | |
| CENTRE DOMBES FOOTBALL | 1 | | | | 1 | |
| BOURG SUD | | 1 | | | 1 | |
| PLAINE REVERMONT FOOT | | | 1 | | | 1 |
| ESSOR BRESSE SAONE | 1 | | | | | |
| AS ATTIGNAT | 1 | | | 1 | | |
| OLYMPIQUE RIVES DE L'AIN | 1 | | | | | |
| CO PLATEAU | | 1 | | | 1 | |
| AS MISERIEUX TREVOUX | | 1 | | | 1 | |
| FC DOMBES BRESSE | 1 | | | | | |
| CSJ CHATILLONNAISE | | | | | 1 | |
| VALSERHONE FOOT | | | 1 | | | 1 |
| AMBERIEU FC | 1 | | | | 1 | |
| FC VEYLE VIEUX JONC | | | 1 | | | |
| ESB MARBOZ | 1 | | | | | 1 |
| US VAUX EN BUGEY | | | 1 | 1 | | |
| BRESSE FOOT 01 | | | 1 | 1 | | |
| ACCFT BOURG | | | 1 | 1 | | |
| ENT.S. VAL DE SAONE | | | | 1 | | |
| CS LAGNIEU | | | | | | 1 |
| FC BRESSE NORD | | | | | | 1 |
| CS VIRIAT | | | 1 | 1 | | |
| Total | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 |
| Nbre maximum d'équipe | / 8 | / 8 | / 8 | / 8 | / 8 | / 8 |
| Nbre de qualifiés par site | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 |
| Situation | COMPLET | COMPLET | COMPLET | COMPLET | COMPLET | COMPLET |
| Créneau | RDV sur site 30 min avant | | | RDV sur site 30 min avant | | |
| Finale départementale | Samedi 7 Février à Bâgé | | | Samedi 7 Février à Hauteville | | |

Clubs Qualifiés pour la finale U18 – **Samedi 7 février à Hauteville de 9h30 à 17h30**

ESVDS Thoissey -Foot 3 Rivières – CS Viriat – ACCFT Bourg – CS Belley – Centre Dombes Football – Bourg Sud – Ambérieu FC – Olympique Sud Revermont 01 – Valserhône Foot – FC Bressans – CS Lagnieu

Convocation à venir

CHALLENGE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL U11

Le 36ème Challenge du Conseil départemental se déroulera le dimanche 14 juin 2026 au Stade Fernand PIGUET de Marboz.



L'organisation de cette épreuve repose essentiellement sur un club (ou des clubs) de football, ses organisations matérielle et sportive s'appuient sur les collectivités locales (mairies, communautés de communes...) territorialement compétentes et les instances départementales du Football (District de l'Ain).

Le challenge de Football a été créé à l'initiative du Conseil général de l'Ain au cours de la saison 1988/89.

DÉROULEMENT:

- Chaque canton propose 2 équipes pour la participation à la compétition soit 46 Equipes.
 - Les 23 cantons sont répartis par tirage au sort en 3 poules.
- Chaque canton effectue 8 matchs sur la journée (4 matchs le matin et 4 l'après-midi).

Suite aux résultats de l'après-midi, le canton qui sera classé 1er (avec les résultats cumulés des 2 équipes et les coefficients accordés) remportera le challenge du Conseil Départemental.

Veuillez trouver ci-dessous, le lien d'inscription de vos équipes :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSej2Dxcq8fxtDYww5e5gy7jX6uWEINr72wD8XVkwkGZBIIQlw/viewform>

Inscription à réaliser avant le 30 Avril

Contact : Jean-Marie BRESSOUX - Mail : jean-marie.bressoux@ain.fff.fr - Tél : 06 38 98 82 66

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES

La Commission Technique du district organise une réunion à destination des Responsables Technique de jeunes (U6 à U20) le **mardi 03 février à 19h au district**.

A l'ordre du jour,

- Informations et Orientations fédérales sur les axes du Développement des Pratiques, de la Formation des éducateurs et du Plan de Performance Fédéral
- Echanges

Afin de pouvoir accueillir tout le monde, nous sommes obligés de limiter à une personne par club.

[**Pour vous inscrire, cliquer sur le lien**](#)

La Commission technique

FOOT AIN – Bulletin Officiel n° 26 du 29 Janvier 2026

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Patrick Teppe – Pierre Benoit

Informations :

Pour toutes demandes envoyez un mail à district@fff.fr

Nous rappelons que tous les joueurs doivent être licenciés.

U13

Info : le calendrier U13 2^{ème} phase est en ligne.

Envoyez un mail à district@ain.fff.fr pour éventuellement modifier des horaires ou des lieux.

Poule D :

Une erreur s'est glissée dans le calendrier de la poule D. Nous l'avons rectifiée.

Contrôlez bien vos rencontres.

Clubs qualifiés pour la finale du festival Pitch U13 à Viriat le 28 mars 2026 :

16 équipes Garçons :

CS Lagnieu, Bourg en Bresse Péronnas 01

AS Misérieux Trévoux, Plaine de l'Ain US

Bresse Tonic Foot, Plastics Vallée

Valserhône FC, FC Plaine Tonique

FC Veyle Saône, FC Côteire Luenaz

FC Dombes Bresse, Ain Sud

Bressans FC, EBS Marboz

US Replonges, AS Montréal

8 équipes Filles :

Ent. Ain Sud-FC Mas Rillier

AS Misérieux Trévoux

CS Lagnieu

Essor Bresse Saône

FBBBBP01

FC Veyle Saône

Plastics Vallée FC

Valserhône FC

Info :

Une réunion d'information pour l'organisation de la Finale aura lieu au District le mercredi 4 février à 19h00. Présence obligatoire des éducateurs concernés pour les clubs qualifiés.

U11

Info 3^{ème} phase : Le calendrier U11 3^{ème} phase est dans pratiques >> Foot Réduit >> U11.

Contrôlez les lieux et les horaires. Pour tout changement, envoyez un mail à district@ain.fff.fr.

A part les lieux et les horaires, Il n'y aura plus de modifications.

U9

Info 3^{ème} phase : Le calendrier U9 3^{ème} phase est dans pratiques >> Foot Réduit >> U9.

Contrôlez les lieux et les horaires. Pour tout changement, envoyez un mail à district@ain.fff.fr.

A part les lieux et les horaires, Il n'y aura plus de modifications.

U7

Info :

Les réunions « j'accompagne les U7 » du lundi 9 février 2026 prévues à Curtafond, Chaneins, Châtillon la Palud, Veyziat et Villars les Dombes sont annulées. La commission reprend la main sur la catégorie U7.

La proposition des poules U7 par secteurs (1 ou 2 niveaux) sont en ligne dans pratiques >> Foot Réduit >> U7.

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion de la CDTIS du 24 janvier 2026

Présents : BOURDON Bernard – JANNET Jean François – JANTET Bernard – MAGDELAINE Guy – MONTBARBON Gérard – PELISSON Bernard – PELLET François.

Invité excusé : MALIN Joël

Les membres de la commission ont appris le décès de leur collègue Georges BAILLET en ce début de réunion et ils regrettent sa disparition soudaine car Georges était un membre très apprécié pour son sérieux, son investissement et son sens de la convivialité.

Les membres de la commission présentent leurs condoléances à sa famille et ses proches.

➤ Objet de la réunion :

- Rappel de l'organisation de la commission et des infrastructures recensées
- Bilan des vérifications effectuées durant la période du 1^{er} juillet 2025 au 24 janvier 2026
- Planification des visites à effectuer durant la période du 24 janvier au 31 mars 2026
- Suivi des non-conformités
- Suivi de la réglementation

➤ Réorganisation de la commission pour cette fin de saison 2025/2026

- JANNET JF et PELLET F pour les secteurs Val de Saône Sud, Dombes et Côtière.
- JANNET JF et PELLET F pour les secteurs Burgien et Ambarrois.
- BOURDON B et MONTBARBON G pour les secteurs Val de Saône Nord et Bresse.
- JANTET Bernard, MAGDELAINE G et PELLISSON B pour le secteur du Haut Bugey.

Les installations du secteur du Bas Bugey seront prises en compte suivant la disponibilité des membres.

- Comptes rendus de visite et suivi des validations auprès de la CRTIS : JANNET JF
- Demande d'avis préalable pour le FAFA : JANNET JF

➤ Infrastructures recensées au niveau du district au 24 janvier 2026

245 installations dont 71 dotées d'un éclairage classé et 31 dotées d'éclairage non classé hors gymnases.

Composition des 245 installations : 11 gymnases, 1 terrain de Beach Soccer, 21 terrains en foot réduit et 212 en pratique de foot à 11.

Pour le foot à 11 et foot réduit : 184 terrains en pelouse naturelle, 1 en pelouse hybride, 36 en pelouse synthétique et 12 en stabilisé.

Classement des 212 terrains de foot à 11 :

- 0 en niveau travaux
- 1 en niveau T1
- 2 en niveau T2
- 7 en niveau T3
- 29 en niveau T4
- 90 en niveau T5
- 54 en niveau T6
- 29 en niveau T7

- Classement des éclairages :

- 2 de niveau E4 - 7 de niveau E5 – 33 de niveau E6 – 29 de niveau E7 et 31 non classés (niveau E Entrainement)
- 49 éclairages en LED sur 102.

| ÉCLAIREMENT HORIZONTAL |  |  |  |  |  |  |  |
|-----------------------------------|---|---|---|---|---|---|---|
| EhMoy mise en service | 2 300 | 1 250 | 750 | 400 | 250 | 150 | - |
| EhMoy à maintenir (L) | 1 840 | 1 000 | 600 | 320 | 200 | 120 | 75 |
| U1h rapport EhMin/EhMax | ≥ 0,6 | | | ≥ 0,5 | | ≥ 0,4 | - |
| U2h uniformité EhMin/EhMoy | | | ≥ 0,7 | | | ≥ 0,6 | ≥ 0,4 |
| Glare Rating (GR) | | | 50 | | | | - |
| Indice de Rendu des Couleurs (Ra) | | 70 | | | | 60 | |
| Périodicité | Sources classiques (luminaires métalliques - IM) : annuelle Sources LED : tous les 2 ans et/ou à chaque fois que la compétition l'exige Pour l'éclairage de substitution (E1 à E3) : tous les 6 ans | | | | Sources classiques (IM) : tous les 2 ans Sources LED : tous les 4 ans | | |

➤ Les vérifications programmées pour la saison 2025/2026 :

- 58 installations dans le cadre des vérifications décennales et des installations dans le cadre du FAFA.
 - 37 éclairages dans le cadre des visites bisannuelles, quadri annuelles et dans le cadre du FAFA.
- A noter que pour les vérifications FAFA, la commission ne peut intervenir qu'après la fin des travaux. Certains propriétaires d'installation ont engagé des démarches mais avec un planning aléatoire.

➤ Vérifications traitées du 1^{er} juillet 2025 au 24 janvier 2026

- 26 installations et 14 éclairages

➤ Vérifications à prévoir durant la période du 25 janvier au 30 mars 2026

- 6 installations et 12 éclairages

➤ Installations ayant des non-conformités majeures levées au 24 janvier 2026 (zone de sécurité à 2,50 m non respectée)

- Villars Les Dombes : stade Cécile et René Martin 2
- Bourg en Bresse : Les Vennes 1
- Viriat : Parc des sports n° 3
- Virieu le Grand : Stade du Colombier

➤ Installations ayant des non-conformités majeures à lever (zone de sécurité à 2,50 m non respectée)

- Saint Julien sur Reyssouze : stade municipal

Suivi sous la responsabilité de la CDTIS en coordination avec la CRTIS.

➤ Installations ayant des non-conformités mineures levées au 24 janvier 2026

La CDTIS, en concertation avec la CRTIS, effectue les relances auprès des propriétaires des installations avec copie aux clubs.

- Hauteville (complexe annexe) arcs boutants des buts supprimés
- Château Gaillard : arcs boutants des buts supprimés
- Saint Jean de Niost : bancs de touche et main courante remis en conformité.

➤ Installations ayant des non-conformités mineures à lever.

La CDTIS, en concertation avec la CRTIS, effectue les relances auprès des propriétaires des installations avec copie aux clubs.

- Pont d'Ain : liaison vestiaires/aire de jeu et mains courantes

➤ Suivi des équipements de contrôle

- Aucun achat à prévoir durant la saison 2025/2026.
- Les luxmètres seront à transmettre en fin de saison à la société Testo pour étalonnage.
- Utilisation des luxmètres : utilisation systématique d'une planchette blanche pour poser l'appareil de lecture dessus- Enlever systématiquement les piles après chaque utilisation –
- Rappel de la circulaire interne fédérale concernant l'utilisation des luxmètres.

➤ Point sur la réglementation

- La réglementation du 1^{er} juillet 2021 demeure inchangée et sera d'actualité pour cette saison 2025/2026.
- Les éclairages classés E Entrainement lors d'une vérification initiale n'ont pas besoin de confirmation.
- Les projecteurs en IM (Iodures Métalliques) ne seront plus commercialisés à compter de 2027.
- Les tests in-situ des gazons synthétiques avec remplissage sont à effectuer tous les 10 ans après les tests initiaux et ceux sans remplissage tous les 5 ans après les tests initiaux.

Tests in-situ à demander aux propriétaires d'installation pour l'année 2026 :

- Tests initiaux (nouvelle installation ou changement de la pelouse synthétique) pour les terrains Roger PETIT 2 de Valserhône, Georges COIFFET de Belley, complexe Gérard GOUJON 4 de Bellignat et Gilbert LAFAY 2 de Vonnas.
- Tests décennaux pour le complexe Gérard GOUJON 1 de Bellignat, René ROLLET de Lagnieu et complexe des Etournelles 1 de Valserhône.
- Rappel sur les circulaires internes fédérales concernant la conformité des buts, les buts réduits.

➤ Informations

- Suivi des Autorisations d'Ouverture au Public. A ce jour, la CDTIS a référencé 192 AOP sur 226. La commission continue l'actualisation des dossiers administratifs. Désormais toutes les demandes de classement décennales transmises à la ligue sont accompagnées d'une AOP si celle-ci n'est pas déjà enregistrée dans Stadium.

➤ Date prévisionnelle de la prochaine réunion

Samedi 11 avril 2026 à 9h30

Pour la CDTIS : JF JANET